



Chapitre 27 : L'oral aux cycles 2 et 3

Oral au cycle 2 :

- La langue orale et écrite sont indissociables (lecture et écriture),
- Le langage oral est un outil pour l'élève dans tous les moments de vie de la classe, dans toutes les séances d'apprentissage; elle est à intégrer dans l'ensemble des enseignements,
- Débats littéraires, comptes rendus, discussions réglées en EMC ou échanges sur les situations vécues en EPS.

Oral au cycle 3 :

- Le langage oral permet de soutenir la lecture ainsi que l'écriture et concerne tous les domaines,
- Il participe à la maîtrise de la langue française,
- Il doit être travaillé à travers plusieurs compétences et situations discursives : expliquer, réciter, exposer à partir d'un support écrit, débattre, exposer son point de vue,
- Au sein de toutes les disciplines.

L'oral : un objet multi-dimensionnel :

- L'oral est un **marqueur social et identitaire**,
- **Les usages de la langue entre l'école et la famille** sont différents et la réussite dans les apprentissages est pourtant lié à la capacité d'utiliser la langue scolaire; le langage oral spécifique peut réduire les inégalités,
- L'oral a une **dimension affective** (l'intonation...),
- **La dimension cognito-langagière** (le langage aide la pensée à se construire).

Langage, langue, parole, oral :

- Les linguistes admettent communément que le **langage est une faculté propre à l'être humain**. Il faut comprendre que l'enfant, dès sa naissance, a la capacité innée de penser et de parler,
- Langue = outil linguistique,
- **La parole est un acte individuel** et est l'expression d'un sujet. La parole est la réalisation concrète de la langue par un locuteur.

L'oral, un objet difficile à enseigner

- L'oral permet d'apprendre dans tous les domaines enseignés,

- C'est aussi un objet enseignable de façon autonome à travers des exposés, des interviews...

On travaille la prise de parole, le lexique, la syntaxe, la diction, la cohérence du contenu... (avec l'usage de moyens audios et/ou vidéos).

CRPE Facile